DELIBERATION DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation et notamment l'article L. 712-6-1,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 20 juin 2023,
Vu la délibération n°276/2023/FVE du Conseil d'Administration en date du 07 juillet 2023,

Délibération enregistrée sous le numéro **001/2023/FVE**
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 19 septembre 2023 :

Sujet : **Modalités de contrôle des connaissances et compétences et règlements généraux pour les formations suivantes au titre de l'année universitaire 2023-2024**

1) **ENSIL-ENSCI** :

Règlement de la scolarité
MCCC ENSIL-ENSCI

2) **IUT** :

Règlement intérieur
MCCC générales

BUT : Carrières sociales - Génie Biologique - Gestion des Entreprises et des Administrations (Limoges et Brive-La-Gaillarde) - Techniques de Commercialisation - Métiers du Multimédia et de l'Internet - Informatique - Génie Mécanique et Productique - Mesures Physiques - Hygiène, Sécurité et Environnement - Génie Industriel et Maintenance - Génie Electrique et Informatique Industrielle - Génie Civil et Construction Durable.

Licence Professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle
Licence Professionnelle Métiers du BTP - Bâtiment et Construction - Diagnostic Maintenance et Réhabilitation du Patrimoine
Licence Professionnelle Métiers du BTP- Travaux Publics- Détection et Géoréférencement des réseaux

DU Préparation aux formations scientifiques et technologiques
DU PLUS
DUETI

3) **ILFOMER** :

Ergothérapeute : règlement des études et des stages - MCCC
Masso-Kinésithérapie : règlement des études et des stages - MCCC
Orthophoniste : calendrier des études - règlement des études, des stages et MCCC
Orthoptiste : règlement des études et MCCC
Charte des mémoires

4) **INSPE** :

Règlement général de l'INSPE
DIU Entrée dans le métier
DU formation de Formateurs
DU Consolidation

Mention 1er degré :
M1 et M2 Professeur des écoles Guéret - Limoges - Tulle

Mention 2nd degré :
Parcours Documentation : M1 et M2
Parcours Anglais : M1 et M2
Parcours EPS : M1 et M2
Parcours PLP Lettres-Histoire-Géographie : M2
Parcours Histoire-Géographie : M1 et M2
Parcours Lettres : M1 et M2
Parcours SVT : M1 et M2
Parcours Mathématiques : M1 et M2
Parcours Espagnol : M1 et M2
Parcours Physique-Chimie : M1 et M2

Mention Encadrement éducatif :
Parcours Conseiller principal d'éducation : M1 et M2

Mention Pratiques et Ingénierie de la Formation (M2) :
Accompagnement de dynamique inclusive (ADI)
Formation, Accompagnement, Conseil aux Enseignants (FACE)
Expertise en formation des adultes (EXFA)

Initiation aux métiers de l'enseignement :
FLSH-FDSE L2 / L3
FST L2 / L3

5) **Faculté de Médecine** :

Diplôme d'Etat d'Infirmier en Pratique Avancée
Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales (1ère année - 2ème année - 3ème année) (DFASM)
Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 2ème année et 3ème année (DFGSM)
Master 1 mention Santé Publique
Master 2 mention Santé Publique parcours Epidémiologie des Maladies Tropicales Transmissibles et Non Transmissibles
Master 2 mention Santé Publique parcours Epidémiologie des Maladies Chroniques
Master 2 Recherche pour les Professionnels de la Santé et de l'Activité

6) **Faculté de Pharmacie** :

Règlement Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 1ère année (DFASP1)
Règlement Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques 2e année (DFASP2)
Règlement Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 2ème année (DFGSP2)
Règlement Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques 3ème année (DFGSP3)
DEUST Préparateur- Technicien en Pharmacie
Règlement Master 2 mention Santé Publique parcours One Health Santé Publique
Règlement Master 2 professionnel mention Biologie Santé parcours Distribution Pharmaceutique

Règlement Master 2 professionnel mention Biologie Santé - Parcours Développement de Produits de Santé

7) **Santé** :

PASS
Modalités d'accès aux études de santé : Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie & Kinésithérapie (MMOPK) et sciences infirmières
Règlement M1 mention Biologie Santé filière Santé
L1 Sciences pour la Santé
Licences 2 et 3 Sciences pour la Santé parcours Biologie et Chimie du Médicament (BCM) et Santé Publique (SP)

8) **IAE** :

Règlement des études
Licence 3 Gestion
Licence 3 Gestion Parcours Excellence
Licence 3 Gestion DUETI
Licence professionnelle Management et gestion des Organisations - Encadrement de Chantiers de Travaux Publics
Master 1 et master 2 Comptabilité-Contrôle-Audit (formation initiale et alternance)
Master 1 Métiers de la Banque et de détail
Master 1 et master 2 Management des organisations de santé - Management des Etablissements de la Santé et du Social (formation initiale et alternance)
Master 2 Management des organisations de santé - Management des Etablissements de la Santé et du Social IFCS
Master 1 Management de l'innovation (formation initiale et alternance)
Master 2 Management de l'innovation Innovation et Communication numérique ICN (formation initiale et alternance)
Master 2 Management de l'innovation Management de Produits Innovants MPI ICN (formation initiale et alternance)
Master 2 Management et Administration des Entreprises – Management Général et Entrepreunariat
Master 2 Management et Administration des Entreprises – Ensil-Ensci/Pharmacie 3iL/ P3
Master 2 Management et Administration des Entreprises – Ensil-Ensci/Pharmacie 3iL/ P4

DU Évaluateur et Auditeur Qualité des systèmes et des organisations dans le secteur santé et social et secteurs connexes
DU Gestion et aide à la résolution des conflits dans les Établissements de Santé, Médico- sociaux et Sociaux
DU Hôtellerie Restauration en Milieu Médicalisé
DU Ingénierie dans le secteur social et médico-social
DU Management & Développement Personnel en Entreprise
DU Management d'équipe et Leadership
DU Management de l'Innovation
DU Parcours Management
DU Transformation numérique, entrepreneuriat et intrapreneuriat

8) **Faculté des Sciences et Techniques** :

MCCC générales
DEUST Webmaster et Métiers de l'Internet
DEUST Animation et Gestion des Activités Sportives et Culturelles

Licence 1 Sciences Exactes et appliquées (dont parcours académique, accompagné et rythme progressif)

Licence mention Chimie (L2 et L3 – tous parcours)
Licence mention Informatique (L2 et L3 – tous parcours)
Licence mention Mathématiques (L2 et L3 – tous parcours)
Licence mention Physique-Chimie (L2 et L3)
Licence mention Physique (L2 et L3 – tous parcours)
Licence mention STAPS (dont Brive, Limoges, Prépa kiné)
Licence mention Sciences de la Vie et de la Terre (L1 dont LAS, parcours académique et rythme progressif), L2 et L3, tous parcours
Licence mention Génie civil (L2 et L3)
Licences Sciences et Technologies
MCCC parcours tremplins : SVT-SEA

Licence Professionnelle Métiers des ressources naturelles et de la forêt
Licence Professionnelle Métiers de la protection et de la gestion de l'environnement : Parcours Diagnostic et Aménagement des Ressources en Eau – Parcours Traitement des Eaux – Parcours Maintenance des Usines et Réseaux d'Eau
Licence Professionnelle Productions Animales Parcours Audit et Génétique en Elevage
Licence Professionnelle Gestion et Accompagnement de projets pédagogiques
Licence Professionnelle Métiers de l'informatique – Conduite de projets
Licence Professionnelle Métiers de l'informatique – Applications WEB
Licence Professionnelle Métiers de l'électronique : microélectronique, optronique
Licence Professionnelle Métiers de l'Energétique, de l'Environnement et du Génie Climatique – métiers des énergies renouvelables
Licence Professionnelle Métiers du BTP : Génie civil et constructions Inspection des ouvrages d'art
Licence Professionnelle Physique et Chimie des Matériaux – MCMC
Licence Professionnelle Tourisme et Loisirs Sportifs

Master 1 et master 2 mention Mathématiques et Applications (tous parcours)
Master 1 et master 2 mention Chimie (tous parcours)
Master 1 et master 2 mention Physique appliquée et Ingénierie physique (tous parcours)
Master 1 et master 2 mention Génie Civil (tous parcours)
Master 1 et master 2 mention Informatique (tous parcours)
Master 1 et master 2 mention Sciences et Génie des Matériaux (tous parcours)
Master 1 et master 2 mention Biologie Santé (tous parcours)
Master 1 et master 2 mention Sciences de l'Eau
Master 1 et master 2 mention STAPS Management du Sport

10) **<u>Faculté de Droit et des Sciences Economiques</u>**

Règlement général des examens

Licence mention AES (tous parcours) et (parcours académiques et rythme progressif)
Licence mention Droit (dont LAS, parcours académique et rythme progressif)
Licence mention Economie -Gestion (parcours classique et rythme progressif)
Licence mention Economie -Gestion parcours International
Tremplins AES, Droit et Economie-Gestion
Mineures PASS AES, Droit et Economie-Gestion

Licence professionnelle Métiers du Notariat Comptable-taxateur d'études notariales
Licence professionnelle Activités Juridiques Métiers du droit de l'immobilier

Master 1 et master 2 mention Histoire du Droit et des Institutions (tous parcours)
Master 1 et master 2 mention Droit Notarial
Master 1 et master 2 mention Monnaie, Banque, Finance, Assurance (tous parcours)
Master 1 mention Droit Privé
Master 1 et master 2 mention Droit Pénal et Sciences Criminelles
Master 1 et master 2 mention Droit de l'Entreprise (tous parcours)

Master 1 et master 2 mention Droit du Patrimoine (tous parcours)
Master 1 et master 2 mention Droit de l'Environnement et de l'Urbanisme (tous parcours)
Master 1 et master 2 mention Administration Publique (tous parcours)

11) **IPAG** :

Règlement des études et des examens
Licence d'administration publique
Master 1 Métiers de l'Administration

12) **IFMK - APSAH-LIMOGES** :

Règlement général des études et MCCC Diplôme de masseur-kinésithérapeute
MCCC année spécifique

13) **IFMK CROIX ROUGE** :

Règlement général des études et MCC diplôme d'Etat de Masseur-Kinésithérapeute

14) **MAIEUTIQUE – Ecole de Sages-Femmes** :

Règlement intérieur Ecole de Sages-femmes
Règlement Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques - 2ème année
Règlement Diplôme de Formation Générale en Sciences Maïeutiques - 3ème année
Règlement Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques - Etudes de sage-femme - 4ème année
Règlement Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques - Etudes de sage-femme - 5ème année

15) **Faculté des Lettres et des Sciences Humaines**

Règlement général FLSH

Licence Professionnelle Métiers de la médiation scientifique et technique parcours design d'information et rédaction technique
Licence Professionnelle Aménagement Paysager parcours design des milieux anthropisés
Licence Professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques
Licence professionnelle Protection et Valorisation du Patrimoine Historique et Culturel Métiers de la Culture pour le Développement Territorial

Master mention Arts, Lettres et Civilisations parcours : Fabrique de littérature (FABLI) / Création Contemporaine et Industries Culturelles
Master mention Culture et Communication parcours : Sémiotique de la Société de Communication : stratégies, alternatives et transitions / Codux – Co-design et expérience utilisateur pour interfaces numériques sensorielles
Master mention Langues et Sociétés parcours : Identité et Transferts Culturels Anglais / Transferts Culturels et Traduction Espagnol-Anglais / LEA Management Interculturel
Master mention Métiers du Livre et de l'Edition
Master mention Sciences de l'Education
Master mention Sciences Sociales parcours : Valorisation du patrimoine et développement territorial / Géographie : développement alternatif des territoires. Ressources et Justice environnementales / Histoire : pouvoirs, sociétés, territoires / Sociologie : enquêtes et documentaires

Membres en exercice : 39
Nombre de votants : 25
Pour : 23
Contre :
Abstention : 1

Fait à Limoges, le 19 septembre 2023

La Présidente de l'Université

[redacted]

Isabelle KLOCK-FONTANILLE

Publié au recueil des actes administratifs du mois de septembre 2023.
Transmis au Rectorat de l'Académie de Limoges le 21 septembre 2023.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*